

BORDEREAU DE DEMANDE DE LICENCE

Saison 2020/2021

Association		N° L					
Date		Réservé Ligue ou Comité Date de Validation					
Première demande	Renouvellement Reprise d'	'activité Transfert					
Traditionnelle	Promotionnelle	Mutation					
N° de licence (renouvellement ou reprise d'activité)							
		enom * L					
(si différent du nom d'usage)		Date de llaissance					
Naissance ** Code postal ** Ville ** Sexe * Nationalité * (si étranger, préciser le pays) Classement Adresse * (si reprise d'activité, préciser le dernier classement connu, les points et l'année)							
		e					
Dirigeant	Arbitre/JA / Technicien						
Vétéran	Senior Junior						
Né en 1980 et avant Cadet	Du 01/01/81 au 31/12/02 Du 01/01/03 au 31/12/05 Minime Benjamin	Poussin					
Du 01/01/06 au 31/12/07	Du 01/01/08 au 31/12/09 Du 01/01/10 au 31/12/11	Né en 2012 et après					
Sauf opposition de votre part, les informations ci-dessus font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFTT à des fins commerciales ou associatives. Cette opposition doit être adressée soit au service informatique de la FFTT (informatique@fftt.email), soit à l'organisme gestionnaire; elle peut également être notifiée en se rendant sur l'espace licencié (http://www.fftt.com/espacelicencie). Les données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, courriel) sont indispensables à la délivrance de votre licence par la FFTT. Par la présente demande de licence, vous êtes informé de la publication de vos résultats obtenus au cours des compétitions en lien avec celle-ci sur les supports officiels de la FFTT ou agréés par celle-ci. Ces résultats feront apparaître vos nom, prénom, catégorie d'âge et club.							
Certification médicale : J'ai fourni la saison dernière un certificat médical. Celui-ci a moins de trois ans à la date de cette demande et je joins l'attestation qui certifie que j'ai répondu "Non" à toutes les questions du questionnaire médical (20-10).							
Je joins un certificat médical de pratique sportive de moins d'un an à la date de cette demande, établi par le médecin sur papier libre ou sur l'imprimé 20-9							
Je ne joins pas de certificat médical et je disposerai d'une licence ne me permettant pas la pratique sportive							
* Vous devez cocher obligatoirement une des 3 cases et une seule.							
Protection	on des données S	ignature du titulaire ou du représentant légal					
l'effacement de vos données naissance, sexe, nationalité, Pour cela, merci de vous ad En cas de non renouvelleme	adresse postale, téléphone, courriel). resser à votre organisme gestionnaire. nt de licence, ces données à caractère s par la FFTT jusqu'à la fin de la saison	J'ai pris connaissance des conditions d'assurances (voir document 20-2-2) J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins commerciales ou associatives.					

^{* :} obligatoire ** : obligatoire pour les créations de licenciés majeurs



ASSURANCES CONTRAT DE BASE DOMMAGES CORPORELS FFTT



MAIF garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales proposées par la FFTT figurant sur le site WEB de la FFTT à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif » et des assurances qui lui sont proposées, notamment une assurance dommage corporel de base et garanties complémentaires.

L	'assurance	dommage	corporel	«	garantie de	base	» au	tarif	de	:
_	assurance	acilillage	COLPCICI	••	garantic ac	Dusc	" uu	taiii	u	-

- O 0,08 € pour les vétérans,
- O 0.06 € pour les séniors,
- O 0.02 € pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents?

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minime ; ce montant étant compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale, pour vos frais médicaux et pour des prestations tel le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la Fédération.

Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » que je règle avec ma licence

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adapté, à tarif négocié par la Fédération.

0	0,08 € pour les vétérans,
0	0.06 € pour les séniors,
0	0.02 € pour les juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins
	ne souhaite pas souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel ». Je n'acquitte pas le montant de la prime d'assurance respondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat «dommages corporels ».

Le soussigné qui ne souhaite pas souscrire à l'assurance « dommage corporel » proposée reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de ses participations aux matchs. Il déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées cidessus.

Possibilité de souscrire aux garanties complémentaires si adhésion à la garantie de base « Assurance Dommage Corporel »

	GARANTIE BRONZE	GARANTIE ARGENT	GARANTIE OR
Capitaux <u>décès</u>	10 000 €	20 000 €	30 000 €
Capitaux <u>invalidité permanente</u> en cas d'accident corporels	20 000 €	40 000 €	50 000 €
Indemnité journalière (durée maxi. 360 jours)	NEANT	15 €/jour	25 €/jour
Frais médicaux	NEANT	NEANT	100 % du régime conventionné de la SS
Cotisations complémentaires T.T.C. par licencié	5€	8€	15 €

Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFTT à l'adresse à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif - Le contrat d'assurance. Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.